



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE
Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION C.C.S.T.I DE GRENOBLE – LA CASEMATE

Place Saint Laurent

38000 GRENOBLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE
Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION C.C.S.T.I DE GRENOBLE – LA CASEMATE

Siège social : Place Saint Laurent
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CCSTI DE GRENOBLE- LA CASEMATE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE
Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants « Informations générales et faits significatifs » et « 2.3- changement comptable » de l'annexe des comptes annuels précisant l'application du règlement ANC n° 2018-06 au 1^{er} janvier 2020, à la place du règlement ANC n°99-01, ainsi que l'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 dans les comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions et les fonds dédiés, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association CCSTI DE GRENOBLE- LA CASEMATE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association CCSTI DE GRENOBLE- LA CASEMATE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE
Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 29 mars 2021

Pour la société LBO Experts SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes

ACTIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	30 871	27 994	2 877	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	13 500		13 500	0	0
Avances et acomptes			0		
Immobilisations corporelles			0		
Terrains			0		
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 864 630	588 154	1 276 477	137 703	137 703
Immobilisations corporelles en cours				267 214	267 214
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés	4 900		4 900	4 880	4 880
Prêts			0		
Autres	1 756		1 756	1 856	1 856
Total I	1 915 658	616 148	1 299 510	411 653	411 653
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 278		7 278	11 946	11 946
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>					
Autres	688 539		688 539	730 179	730 179
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	383 915		383 915	791 902	791 902
Charges constatées d'avance	17 517		17 517	17 934	17 934
Total II	1 097 249		1 097 249	1 551 961	1 551 961
Frais d'émission des emprunts (III)	0				
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0				
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 012 907	616 148	2 396 759	1 963 614	1 963 614

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organe de Tutel

Dons en nature restant à vendre

PASSIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	12 730	112 730	112 730
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		100 000	100 000
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds associatifs (partie 1/2)			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	648 734	513 487	513 487
Excédent ou déficit de l'exercice	94 334	35 247	35 247
Situation nette (sous total)	755 798	661 464	661 464
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	567 826	556 297	556 297
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires - (Commodat)			
Total I	1 323 624	1 217 761	1 217 761
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total II			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	76 007	92 011	92 011
Provisions pour charges			
Total III	76 007	92 011	92 011
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
Total III bis	0		0
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	371 520	61 738	61 738
Emprunts et dettes financières diverses	293	53	53
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 957	117 961	117 961
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	124 014	126 127	126 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182 123	38 070	38 070
Autres dettes	57 122	211	211
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	168 099	309 683	309 683
Total IV	997 128	653 843	653 843
Ecart de conversion Passif (V)	0		0
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	2 396 759	1 963 614	1 963 614

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	3 883	4 404	
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	519	3 961	3 961
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	154 217	118 529	118 529
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	1 224 370	1 208 033	
Subventions			1 208 033
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 561	46 088	46 088
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
Cotisations			4 404
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat			
Autres produits	327	134	134
Total I	1 417 877	1 381 149	1 381 149
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		1 907	1 907
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	362 640	333 770	333 770
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	54 136	50 531	50 531
Salaires et traitements	689 627	654 017	654 017
Charges sociales	263 260	267 084	267 084
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	53 518	41 976	41 976
Dotations aux provisions	8 903		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
Aides financières			
Autres charges	5 857	2 580	2 580
Total II	1 437 940	1 351 866	1 351 866
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-20 064	29 284	29 284
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	2 187	2 519	2 519
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III	2 187	2 519	2 519

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	4 182	1 123	1 123
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV	4 182	1 123	1 123
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 996	1 396	1 396
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	38 409	15 360	15 360
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	89 980		
Total V	128 389	15 360	15 360
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		35	35
Sur opérations en capital	528		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI	528	35	35
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	127 861	15 325	15 325
Participation des salariés aux résultats (VII)	0		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 468	10 757	10 757
Total des produits (I + III + V)	1 548 452	1 399 028	1 399 028
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 454 119	1 363 781	1 363 781
SOLDE INTERMEDIAIRE			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
EXCEDENT OU DEFICIT	94 334	35 247	35 247
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature	6 883	72 940	72 940
Bénévolat			
TOTAL	6 883	72 940	72 940
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens		72 940	72 940
Prestations en nature	6 883		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL	6 883	72 940	72 940



I INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Description de l'activité :
- Réaliser et promouvoir des actions de diffusion de la culture scientifique et technique et industrielle par tous les moyens existants
- Favoriser la réflexion individuelle et collective sur les interactions entre les sciences, les techniques et la société.

La fréquentation globale de nos activités est en très léger recul par rapport à 2019 avec une augmentation de la fréquentation hors les murs et en ligne et une baisse de celle dans nos murs. Cette situation est liée à la pandémie Covid 19 puisque les activités face publics ont été impactées.

- Faits significatifs

Changement de réglementation comptable avec l'application du règlement ANC n°2018-06 au 1^{er} janvier 2020, se substituant au règlement n°99-01

L'impact de la crise Covid n'a été que mineur avec une mise en œuvre très rapides des consignes sanitaires qui a permis le retour d'une partie de l'équipe sur site et une autre partie en télétravail avec un redéploiement des activités en ligne pour palier la fermeture de nos activités aux grands publics sur site. Le recours au chômage partiel n'a été que très peu utilisé sur la période de mars à juin 2021.

Nous n'avons pas demandé de PGE, ni fait appel au fonds de solidarité.

Aucun actif n'a donné lieu à dépréciation.

Fin des travaux de reconstruction et d'agrandissement du 1^{er} étage fin novembre 2020, faisant suite à l'incendie de fin novembre 2017.

- Evènements postérieurs à la clôture

Pour dynamiser la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) sur le territoire métropolitain et assurer une stabilité aux politiques menées, la Métropole de Grenoble, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté Université Grenoble Alpes, l'Académie de Grenoble, ont créé l'EPCC de diffusion de la CSTI.

C'est dans ce contexte que le CCSTI GRENOBLE et l'EPCC de diffusion de la CSTI ont décidé une restructuration portant sur l'activité du CCSTI GRENOBLE au profit de l'EPCC de diffusion de la CSTI.

Cette restructuration, objet du présent traité, est juridiquement une opération d'apport partiel d'actif portant sur la branche complète et autonome d'activité, actuellement exercée par le CCSTI GRENOBLE au profit de l'EPCC de diffusion de la CSTI.

1.1 Activité

Les produits d'exploitation sont de 1418 K€ pour l'exercice 2020 et sont en augmentation de 2,68 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, il faut souligner que le montant des subventions reste stable par rapport à l'année précédente. Le montant des ventes est de 154 K€ avec une évolution à la hausse de 30% par rapport à 2019.

Des remboursements de formations et d'indemnités de sécurité sociale ou de remboursements de prévoyance sont comptabilisés en transfert de charges pour 10K€.

Une fraction de 1/7^{eme} des indemnités d'assurance perçues en 2018 et 2020 est réintégrée dans le résultat fiscal pour le calcul de l'IS.

1.2 Résultat

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 94 K€.

1.3 Investissements

Les investissements de l'exercice sont de 942 K€ dont 829 K€ correspondent aux travaux pour la rénovation de l'étage et 113 K€ au renouvellement de matériel informatique, de mobiliers et de matériel pour le Fab Lab

Des désinvestissements sont comptabilisés pour 8 K€ et correspondent à la mise au rebut de l'ancien système d'alarme et des portes techniques de l'étage qui ont été changées.

1.4 Endettement

Les capitaux empruntés et concours bancaires sont de 372 K€ dont 51 K€ remboursables à moins d'un an.

II PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels

2.2 Présentation des documents

Les documents sont présentés conformément aux dispositions du nouveau règlement ANC n°2018-06

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.3 Changement comptable

Changement de réglementation comptable : L'application de ce nouveau règlement au 01/01/2020 n'a concerné que le compte 102200 – Fonds associatifs sans droit de reprise pour 100K€, correspondant à une subvention d'investissement.

Le bien financé par cette subvention étant totalement amorti, cette somme a été basculée dans le

compte de Report à nouveau

2.4 Méthodes d'évaluation

Les sommes portées sur les documents n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. Il s'agit, en conséquence, des montants historiques.

2.5 Calcul des amortissements

Il est fait suivant le mode linéaire et d'après les nouvelles normes IFRS qui permet d'adapter la durée en fonction de chaque investissement.



III NOTE SUR LE BILAN

ACTIF

3.1 Concessions, brevets et droits similaires

Il s'agit de l'acquisition de licences de logiciels informatiques, ou de développement de logiciel.
Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire pour une durée de 3 ans pour les licences.

3.2 Immobilisations corporelles

3.2.1 Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

3.2.2 Amortissements

Ils sont pratiqués en fonction de la durée de vie probable des biens et sont à définir en fonction de chaque investissement comme le préconise les normes IFRS

- CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES

Durée d'amortissement : 3 ans

- INSTALL. TECHNIQUES, MAT. INDUST

Durée d'amortissement : 5 ans et 4 ans

- MATERIEL INDUSTRIEL

Durée d'amortissement : entre 3 et 5 ans en fonction de la nature du bien

- INSTALLATIONS GENERALES

Durée d'amortissement : entre 5 et 20 ans

- MATERIEL DE TRANSPORT

Durée d'amortissement : 2 et 5 ans

- MATERIEL BUREAU, INFORMATIQUE

Durée d'amortissement : entre 3 à 5 ans en fonction de la nature du matériel

- MOBILIER

Durée d'amortissement : entre 5 et 10 ans en fonction de la nature du mobilier



3.2.3.1 Valeur des biens en crédit bail

Postes	Prix	Amortissements		Valeur résiduelle théorique
		Exercice	Cumulés	
Totaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

3.2.3.2 Engagements de crédit - bail (TTC)

Postes	Redevances		Redevances restant dues			Valeur rachat
	Exercice	Cumulées	- 1 ans	2 à 5 ans	Total	
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

3.3 Immobilisations financières

3.3.1 Autres participations

Valeur d'acquisition

Caisse d'Epargne	2 400,00 €
Scic digital Grenoble	<u>2 500,00 €</u>
	4 900,00 €

3.3.2 Prêts

Néant.

3.3.3 Autres immobilisations financières

Dépôt d'un cautionnement de 1 755,70 € lors de la mise en place de carte pour l'approvisionnement en carburant .

3.4 Stocks de marchandises

Néant.

3.5 Avances et acomptes versés sur commande

Néant

3.6 Clients et comptes rattachés

Ce poste est constitué de :

En - cours ordinaire	4 878,00 €
Créances douteuses	€
Factures à établir	2 400,00 €
	7 278,00 €

3.7 Autres créances

Ce poste se compose des créances sur l'Etat et les collectivités locales en matière de subventions, ainsi que des produits à recevoir.

3.8 Disponibilités et VMP

Elles comportent le solde des caisses, des comptes bancaires, et des livrets.

3.9 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des locations, des contrats d'entretien ou des abonnements couvrant une période postérieure à la clôture de l'exercice

PASSIF

3.10 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	À la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	112 730,27 €	-100 000,00 €	12 730,27 €				12 730,27 €
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds associatifs avec droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation sur biens sans droit de reprise							
Ecart de réévaluation sur biens avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation							
Reserves							
Report à nouveau	513 486,75 €	100 000,00 €	613 486,75 €	35 247,05 €			648 733,80 €
Excédent ou déficit de l'exercice	35 247,05 €		35 247,05 €	-35 247,05 €	94 333,60 €		94 333,60 €
Situation nette	661 464,07 €	- €	661 464,07 €	- €	94 333,60 €	- €	755 797,67 €
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Subventions d'investissement	556 296,88 €		556 296,88 €		34 333,00 €	22 803,67 €	567 826,21 €
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires - Comodat							
TOTAL		- €	1 217 760,95 €	- €	128 666,60 €	22 803,67 €	1 323 623,88 €

3.11 – Subventions d'investissement

Tableau de retraitement des subventions d'investissement

	À l'ouverture de l'exercice	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		
	Montant nominal global	Montant nominal global (compte 131 ou 138)	Quotes-parts qui auraient dû être virées au résultat d'exercices antérieurs (via RAN et compte 139)	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	- €			

Tableau des subventions d'investissement

		Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement		Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :							
	Affectées à des biens non renouvelables	624 416,70 €			34 333,00 €	43 604,95 €	615 144,75 €
	Affectées à des biens renouvelables						- €
TOTAL		624 416,70 €	- €	- €	34 333,00 €	43 604,95 €	615 144,75 €
Quotes-parts virées au résultat :							
	Affectées à des biens non renouvelables	68 119,82 €			22 803,48 €	43 604,76 €	47 318,54 €
	Affectées à des biens renouvelables						- €
TOTAL		68 119,82 €	- €	- €	22 803,48 €	43 604,76 €	47 318,54 €

3.12 Provisions pour Risques et Charges

Provision Retraite : La provision retraite s'élève à 67 K€ compte tenu des hypothèses suivantes :

- Age de départ volontaire des salariés à 67 ans
- Selon la table de mortalité provisoire 2013-2015 et un taux d'actualisation de 0.34 %
- Selon la méthode rétrospective -
- Taux de charges sociales 52% pour les cadres et 42% pour les non cadres
- Turn over moyen

A noter qu'un contrat pour la gestion externalisée des IFC a été signé en 2016 avec des versements cumulés à hauteur de 98 K€ fin 2020. Compte tenu de ce versement, l'engagement net au 31/12/2020 est de 67 K€.

Autre Provision 9 K€ correspondant au risque de reversement des indemnités de chômage partiel reçues du fait du maintien des subventions de fonctionnement des financeurs.

3.13 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste est constitué comme suit :

Concours bancaires courants

Emprunts remboursables à moins d'un an	50 368,79 €
--	-------------

Emprunts remboursables de un à cinq ans	166 184, 03 €
---	---------------

Emprunts remboursables à plus de cinq ans	154 978,30 €
---	--------------

Intérêts courus non échus	293,48 €
---------------------------	----------

3.14 Emprunts et dettes financières divers

Néant

3.15 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste comporte 64 K€ de factures non parvenues, le solde étant l'encours fournisseurs ordinaire.

3.16 Dettes fiscales et sociales

Elles regroupent les postes « organismes sociaux » et « Etat, Impôts et taxes », ainsi que des avances et acomptes au personnel, la provision pour congés payés et les charges sociales et fiscales afférentes, leur détermination, étant suffisamment précise.

3.17 Autres dettes

NS

3.18 Subventions et produits constatés d'avance

Il s'agit de subventions déjà comptabilisées mais dont les dépenses pour la réalisation des projets n'interviendront qu'en 2021.

IV NOTE SUR LE COMPTE RESULTAT

4.1 Présentation

Le compte de résultat est présenté selon le nouveau règlement ANC n°2016-06

4.2 Les cotisations

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale

4.2 Produits d'exploitation

Ils incluent les subventions pour 1 224 370,17 €, des ventes et prestations pour 154 735,88 €, des transferts de charges pour 99 633,70 € et 24 907,20 € de reprise de provisions, le reste étant en presque totalité des cotisations perçues.

Concours publics et subventions d'exploitation

Numéro	Intitulé	Solde
74149100	Aides services civiques	2 906,67
74300000	Département de l'Isère	85 000,00
74321000	Conseil AURA	265 000,00
74322000	Région FEDER	78 051,00
74323000	Ville de Pont de Claix	5 454,00
74350000	Grenoble Alpes Métropole	747 833,50
74400000	Communauté européenne	29 507,00
74410000	Subvention UGA	6 800,00
74440000	Projet YNOVE	3 818,00
	Total Subventions d'exploitation	1 224 370,17

4.3 Produits exceptionnels

Il s'agit principalement de l'enregistrement au compte de résultat de la quote-part des subventions d'investissement amortie sur l'année 2020 pour 32K€ et des pénalités de retard appliquées lors des travaux de rénovation de l'étage de la Casemate pour 16K€.

Des transferts de charges exceptionnelles correspondant au solde des indemnités d'assurance incendie sont comptabilisées pour 90 K€

4.4 Produits financiers

Il s'agit des produits des parts sociales et des intérêts perçus sur la détention de titres et de Livrets.

4.5 Charges d'exploitation

Elles sont enregistrées conformément aux dispositions légales. Les postes achats et charges externes sont en augmentation de 8,6% par rapport à l'exercice précédent. Les rémunérations et les charges sociales ont augmenté de 3,5%.

4.6 Charges exceptionnelles NS

4.7 Charges financières

Elles sont constituées des intérêts sur emprunts et sur les comptes courants.

V-AUTRES INFORMATIONS

5-1-Tableau des mouvements des immobilisations, des amortissements, des provisions et subventions d'investissement

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	VIREMENTS INTERNES	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	27 671,41 €	3 200,00 €			30 871,41 €
Immobilisations corporelles	680 071,50 €	1 192 496,76 €		7 937,80 €	1 864 630,46 €
Immobilisations en cours	267 213,59 €	890 084,32 €	1 143 797,91 €		13 500,00 €
Acompte et avance sur immobilisation corporelle	0,00 €				0,00 €
Immobilisations financières	6 735,70 €	5 020,00 €		5 100,00 €	6 655,70 €
Total général	981 692,20 €	2 090 801,08 €	1 143 797,91 €	13 037,80 €	1 915 657,57 €

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	27 671,40 €	322,61 €		27 994,01 €
Immobilisations corporelles	542 368,21 €	53 195,01 €	7 409,63 €	588 153,59 €
Immobilisations en cours	0,00 €			0,00 €
Acompte et avance sur immobilisation corporelle	0,00 €			0,00 €
Immobilisations financières	0,00 €			0,00 €
Total général	570 039,61 €	53 517,62 €	7 409,63 €	616 147,60 €

Tableau des provisions

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Autre provision	0,00 €	8 902,93 €		8 902,93 €
Provisions pour risque et charges (retraite)	92 010,82 €		24 907,20 €	67 103,62 €
Total général	92 010,82 €	8 902,93 €	24 907,20 €	76 006,55 €

Tableau des subventions d'investissement

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Région AURA travaux incendie 2017	100 000,00 €			100 000,00 €
Département Isère Travaux incendie 2017	100 000,00 €			100 000,00 €
MESRI Média Lab	5 939,19 €			5 939,19 €
Région AURA Echomob	55 000,00 €			55 000,00 €
Grenoble Alpes métropole Travaux Incendie 2017	200 000,00 €			200 000,00 €
VDG Travaux 201-2020	95 000,00 €			95 000,00 €
Agefhip aménagement poste accueil	3 722,56 €			3 722,56 €
Grenoble-Alpes Métropole Invest Feder	10 575,00 €	17 166,50 €		27 741,50 €
Région Rhône-Alpes Invest Feder	10 575,00 €	17 166,50 €		27 741,50 €
Région AURA travaux RDC 2006-2008	43 604,95 €		43 604,95 €	0,00 €
Total général	624 416,70 €	34 333,00 €	43 604,95 €	615 144,75 €

Tableau des amortissements des subventions d'investissement

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Région AURA travaux incendie 2017	0,00 €	529,35 €		529,35 €
Département Isère Travaux incendie 2017	0,00 €	529,35 €		529,35 €
MESRI Média Lab	2 972,31 €	1 979,73 €		4 952,04 €
Région AURA Echomob	21 064,58 €	11 973,36 €		33 037,94 €
Grenoble Alpes métropole Travaux Incendie 2017	0,00 €	1 058,71 €		1 058,71 €
Ville de Grenoble travaux incendie 2017	0,00 €	502,89 €		502,89 €
Région Rhône-Alpes Travaux RDC	43 604,66 €		43 604,66 €	-0,00 €
Agefhip aménagement poste accueil	143,59 €	421,99 €		565,58 €
Grenoble-Alpes Métropole Invest Feder	167,34 €	2 904,00 €		3 071,34 €
Région Rhône-Alpes Invest Feder	167,34 €	2 904,00 €		3 071,34 €
Total général	68 119,82 €	22 803,38 €	43 604,66 €	47 318,54 €

5-2- Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Échéance	Échéance
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 756 €	1 756 €	
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers (1)	7 278 €	7 278 €	
Divers état et autres collectivités (2)	684 096 €	654 502 €	29 594 €
Débiteurs divers	7 057 €	7 057 €	
Charges constatées d'avance	17 517 €	17 517 €	
Total général	717 704 €	688 110 €	29 594 €

(1) en-cours ordinaire Clients

(2) dont Département de l'Isère : 70 000 €

Région Auvergne Rhône-Alpes : 515 509 €

DETTES	Montant Brut	Échéance	Échéance
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1an
Dettes Financières :			
Emprunts et dettes auprès étab.fin. (1)	371 814 €	50 662 €	321 152 €
Emprunts et dettes financières diverses			
<i>sous-total</i>	371 814 €	50 662 €	321 152 €
Autres dettes :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	278 694 €	278 694 €	
Autres dettes (2)	181 136 €	181 136 €	
Produits constatés d'avance	168 099 €	129 839 €	38 260 €
Total général	999 742 €	640 331 €	359 412 €

Dont emprunt souscrit sur l'exercice 350000 € et emprunts remboursés en cours d'exercice 40217 €

(1) jusqu'à 1 an = dont prêt Caisse d'Epargne 41805,16 € et prêt BPA 8 563,63€

, le reste sont des intérêts courus sur emprunts et des agios bancaires

(2) dont dettes fiscales et sociales :

Tableau des emprunts

Emprunts	Montant brut	Date	Capital Amorti au 31/12/2020	Échéance < 1 an	Échéance de 2 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Caisse d'épargne -	60 000,00 €	20/01/2014	50 266,62 €	8 320,75 €	1 412,63 €	
Caisse d'épargne -	150 000,00 €	15/12/2019	9 549,33 €	14 441,47 €	59 201,52 €	66 807,68 €
Caisse d'épargne -	200 000,00 €	25/10/2019	14 121,94 €	19 042,94 €	78 675,17 €	88 159,95 €
Banque populaire des Alpes	60 000,00 €	19/01/2018	24 541,66 €	8 563,63 €	26 894,71 €	
Total			98 479,55 €	50 368,79 €	166 184,03 €	154 967,63 €



5-3-Détail des comptes de régularisation

5-3-1 Tableau des Factures et avoirs non encore parvenues, des acomptes versés sur commande

	40810000
	MONTANT TTC
FNP Honoraires expertise comptable	2 400,00 €
FNP Honoraires expertise comptable	1 652,40 €
Engagement Natacha Peruccio Designe	2 400,00 €
FNP Fluides 20120	15 000,00 €
FNP Delsol conv JJB	1 800,00 €
FNP AGIOS 4T2020	835,94 €
Création 4 virgules sonores	475,00 €
FNP Frais bancaires 4T2020	225,03 €
Engagement MFCK Prod.	300,00 €
Engagement Groupe Dauphiné Média	150,00 €
Engagement LIBRAIRIE LES MODERNES	150,80 €
CB CERA - SOLIDATECH	117,84 €
Engagement SAS GEG	2 621,52 €
Engagement SECURITE VOL FEU SARL	36,00 €
Engagement EURECIA SAS	699,30 €
Engagement La Maison des Solidarité	50,00 €
Engagement Imprimerie AU BRISTOL	1 196,40 €
Engagement STUDIO BAMBAM SAS	7 770,00 €
Engagement Natacha Décoration SA	38,33 €
Engagement Manutan SA	5 534,05 €
Engagement SP2E SAS	347,78 €
Engagement Croix rouge	60,00 €
FNP Frais BPA 4T2020	85,16 €
FNP La poste 12/20	238,74 €
FNP Solde marché travaux	5 830,52 €
FNP Solde marché travaux	2 389,20 €
FNP Solde marché travaux	3 298,80 €
FNP Solde marché Désamiantage	1 771,20 €
FNP Solde marché Maçonnerie	2 812,80 €
FNP Nettoyage répartie	840,00 €
FNP Solde Menuis extérieure	1 200,00 €
FNP rapport Sfac	360,00 €
FNP location 12/2020	763,20 €
FNP Perruccio F5I 2019	1 080,00 €
Total général	64 530,01 €

	4091000
	MONTANT TTC
Total général	0,00 €

Tableau des Factures à établir

	4180000
	MONTANT TTC
SIMAP	2 000 €
Total général	2 000 €

5-3-2 Tableau des Charges à payer, produits et subventions à recevoir

1688000 Intérêts courus sur prêts	293,48 €
42820000 Provision pour congés à payer	40 443,00 €
4286000 Autres charges de personnel	11 845,00 €
4382000 Provision pour charges sociales sur congés à payer	15 945,00 €
4482000 Provision pour charges fiscales sur congés à payer	3 607,00 €
4686000 Charges à payer	56 984,00 €
Total général	129 117,48 €

Tableau des Produits à recevoir

4687000- Rembt unification et ASP	7 057,00 €
5187000- Intérêt courus à recevoir	0,02 €
Total général	7 057,02 €

Tableau des Subventions à recevoir

4487000	
Total général	0,00 €

5-3-3 Tableau des Charges, produits et subventions constatées d'avance

Tableau des charges constatées d'avance	4860000
	MONTANT TTC
616 Assurance 2021	10 156,68 €
6156 CCA Maintenance	6 523,78 €
625 CCA Parking 1S2021	720,00 €
6285 CCA télésurveillance	116,31 €
Total général	17 516,77 €

Tableau des subventions constatées d'avance	4875000
	MONTANT TTC
Subv OSHUB	85 735,00 €
Subv Ville de PDC	8 570,00 €
Subv Feder	73 793,50 €
Total général	168 098,50 €

Tableau des produits constatés d'avance	4870000
	MONTANT TTC
Total général	0,00 €

5-3-4 Tableau des clients douteux

CLIENTS DOUTEUX	4116000			
	DEBUT EXERCICE	Augmentation	Diminution	FIN EXERCICE
				0,00 €
Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

DEPRECIATION	4910000			
	DEBUT EXERCICE	Augmentation	Diminution	FIN EXERCICE
				0,00 €
Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

5-3-5 Valorisations des contributions volontaires

"8610000" Mise à disposition Bâtiment, fluides Ville de Grenoble	
"8620000" Mise à disposition de personnel	6 883,20 €
"86" Total prestation en nature	6 883,20 €

Bénévoles membres CA	Nb /an	Nb participants	Durée	Total heures	tx smic	Valorisation
Réunion bureau	10	6	2	120	13,12 €	1 574,40 €
CA	4	24	2	192	13,12 €	2 519,04 €
AG	1	24	2	48	13,12 €	629,76 €
Total valorisation						4 723,20 €

Enseignant Rectorat	1	1	année	60	36,00 €	2 160,00 €
---------------------	---	---	-------	----	---------	------------

Total Valorisation	6 883,20 €
---------------------------	-------------------

5-4 Etat des subventions 2020 exprimé en €	référence Octroi	Octroyés 2 020	EXTOURNES SUBV.		SUBVENTIONS		SOLDE COMPTE RESULTAT		SOLDE AU BILAN	
			cons d'av. 487 / 7xx	fonds dédiés 194 / 7894	- con d'av. 7xx / 487	- Subv invest 131	Imputation comptable	Compte de résultat = 7894 - 6894 = 7xxx	Imputation comptable	Bilan 441x & 443x
Aides services civiques		2 906,67 €						0,00 €	4414000	
		2 906,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		2 906,67 €	4414000	
Département de l'Isère	Sous-total ASP Convention du 21/02/2020	85 000,00 €					7430000	0,00 €		0,00 €
								85 000,00 €	4415000	
Region Auvergne Rhône-Alpes	Convention n°20008392 01-8580	85 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7430000	85 000,00 €	4430000	0,00 €
	Feder N°RA 0021901	265 000,00 €					7432100	265 000,00 €	4432100	212 000,00 €
	Feder N°RA 0021901		29 425,00 €		-12 259,00 €	-17 166,00 €	7432100	0,00 €		
			139 586,00 €		-61 535,00 €		7432100	78 051,00 €	4432100	213 508,80 €
		265 000,00 €	169 011,00 €	0,00 €	-73 794,00 €	-17 166,00 €	7432100	343 051,00 €	4431000	425 508,80 €
							7432000	0,00 €	4432000	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	4432000	0,00 €
Grenoble Alpes métropole	Convention 2020	765 000,00 €					7435000	747 833,50 €	4435000	
							7435000	0,00 €	4435000	
	Sous-total Grenoble-Alpes métropole	765 000,00 €	0,00 €		0,00 €	-17 166,50 €		0,00 €		
	Sous-tot Collectivités Territoriales	1 115 000,00 €	169 011,00 €	0,00 €	-73 794,00 €	-34 332,50 €		0,00 €		
Université de Leiden	OSHUB -N°824581		115 242,00 €		-85 735,00 €		7443000	1 175 884,50 €	4412000	425 508,80 €
							7442500	29 507,00 €	4419000	29 593,75 €
							7442500	0,00 €	4419000	
Y-Nove	Sous-tot projets européens -CE Itinéraires connectés	0,00 €	115 242,00 €	0,00 €	-85 735,00 €	0,00 €		0,00 €	4419000+411	
			3 818,00 €				7444000	3 818,00 €	4414600	29 593,75 €
Ville de Pont de Claix	Préfiguration CDS	10 000,00 €	4 024,00 €		-8 570,00 €		7439000	0,00 €	411XX+443XXX	405,39 €
UGA	Expire		6 800,00 €				7416000	5 454,00 €	4418000	
	Sous-tot partenariats et autres subv publics	10 000,00 €	14 642,00 €	0,00 €	-8 570,00 €	0,00 €		6 800,00 €	441060	6 280,00 €
								16 072,00 €	411X+443x	6 685,39 €
Total		1 127 906,67 €	298 895,00 €	0,00 €	-168 095,00 €	-34 332,50 €	0,00	0,00 €		481 787,94 €

5-5- Effectif au 31 décembre 2020

NOM SALARIE	présent 31/12	H		F	
		C	NC	C	NC
<u>Accueil / Communication /RP</u>					
Sabah ABAIDIA -Hôtesse d'accueil	1				1
Molina Théva					1
Bouchra Gherselli					1
Alice Perreira					1
Armelle Chaléon- Médiatrice conceptrice	1				1
Catherine Demarcq- Responsable de la médiation	1			1	
<u>centre de ressources/ Animation territoriale</u>					
Emmanuel Laisné- Chargée de projet ingenierie	1	1			
Marion Sabourdy - Responsable éditorial echosciences	1			1	
Laurent Schlenker -chargé de projet				1	
Pascal Moutet- Chef de projet Web	1	1			
Larvor Pierre	1		1		
Audrey Korczynska- Chargée de projet Fab mobile	1			1	
<u>Fab Lab</u>					
Yoanna-Reine Nowicki Bringuier- Responsable open labs	1			1	
Gaétan Bobichon	1		1		
Barthélémy Caillard	1		1		
Tristan Hamel	1		1		
<u>Services supports :administration.commercial. technique.communication</u>					
Guillaume Papet- Directeur Administratif et financier	1	1			
Jeany Jean-Baptiste- Directrice	1			1	
Ason Marlène -chargé de projet					1
Thibaut Courtois-Régisseur	1	1			
Jean Clot- Chargé de communication		1			
Marina Grzanka- Chargée de communication	1			1	
Hai Nhi Dang- Assistant com en contrat d'apprentissage					1
Luna Fiore-Assistante com en contrat d'apprentissage	1				1
Dorothée Bono- Gestionnaire administrative /administration achats et ventes	1				1
	18,00	5,00	4,00	7,00	9,00

CDD présents 31/12

3,00

CDI présents 31/12

15,00

5-6- Evolution du bilan sur les cinq derniers exercices

Tous montants en Keuros

	2016	2017	2018	2019	2020
ACTIF					
actif immobilisé	182	64	255	412	1300
stocks et en-cours	0				
créances	327	493	631	738	695
disponibilités	245	54	558	792	384
total	754	611	1444	1942	2379
Charges constatées d'avance	12	8	5	18	18
Total	766	619	1449	1960	2397

PASSIF					
fonds associatif	125	119	113	113	13
report à nouveau	-49	-37	18	513	649
résultat de l'exercice	11	56	495	40	94
capitaux propres	87	138	626	666	756
subv. D'investissement	88	72	452	556	568
dettes à long terme (+1an)	48	26	61	45	321
capitaux permanents	223	236	1139	1267	1645
provisions (CT + MT)	228	132	126	92	75
dettes fourn. et autres	237	185	167	295	509
dettes à court terme	465	317	293	387	584
découvert et concours bancaire	0	16	0		
total	688	569	1432	1654	2229
régularisation (prod.const.d'av.)	78	50	17	306	168
total	766	619	1449	1960	2397

FR	41	172	884	855	345
(Capitaux permanents - actif immobilisé)					
FRNE	204	-134	-326	-63	39
(Dettes à court terme + régul) - (stocks + créances + régul)					

Trésorerie (dispo.-découv.)	245	38	558	792	384
vérification par FR + FRNE	245	38	558	792	384
EENE hors Bilan	0	0	0	0	0
(Effets à l'Escompte non Echus)					
Trésorerie-EENE	245	38	558	792	384

5-7- Rémunération brute des 2 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Tous montants en euros

Montant brut

117 251,00 €

5-8-Autres informations depuis la clôture

Un budget prévisionnel 2021 a été voté le 15 décembre 2020 pour un montant de 1 696 K€ hors valorisation. Ces comptes serviront de base pour alimenter le traité d'apport partiel d'actif qui fera l'objet du transfert des activités de l'association à l'EPCC en 2021.

L' EPCC a été créé en décembre 2020.

Honoraire du commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 439€ ht
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 750€ht

5-9- Engagements donnés

emprunt de 150 K€ auprès de la CE : garantie de 50% par CEGC soit 75K : Capital restant dû au 31/12/2020 140 K€

emprunt de 200 K€ auprès de la CE : garantie de 250% par CEGC soit 50K: Capital restant dû au 31/12/2020 186 K€

Emprunt 60 K€ auprès CE : garantie France active pour 22 800€ : Capital restant dû au 31/12/2020 = 9 734 €

5-10- Engagements reçus

Néant

5-11- Ecart de conversion créances-dettes en devises

Néant



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE
Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION C.C.S.T.I DE GRENOBLE – LA CASEMATE

Siège social : Place Saint Laurent
38000 GRENOBLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1) Convention avec le Département de l'Isère :

Personne concernée : Monsieur Jean-Pierre BARBIER

Nature :

- Une convention pluriannuelle d'objectifs (reconduite par avenant) pour 85 000€.



SIÈGE SOCIAL
168, imp. des Genêts
38500 COUBLEVIE
Tél. 04 76 05 86 05

GRENOBLE
70, cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81

contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

2) Conventions avec Grenoble – Alpes Métropole :

Personne concernée : Madame Mélina HERENGER,

Nature :

- Une convention pluriannuelle d'objectifs pour 765 000€.
- Un marché de fourniture de services pour le Forum SI pour 30 300€.

3) Conventions avec l'Université Grenoble-Alpes :

Personnes concernées : Mesdames Yassine LAKHNECH et Marie-Christine BORDEAUX,

Nature :

- Une convention de partenariat projet EXPIRE : 6 800€

4) Convention avec la Ville de Grenoble :

Personnes concernées : Monsieur Antoine BACK et Madame Lucille LHEUREUX,

Nature :

- Participation à la refacturation des fluides (chauffage et eau) pour le bâtiment LA CASEMATE estimé à 15 000€ (Facture non parvenue) pour l'année 2020

5) Convention avec le Fonds de dotation Casemate :

Personne concernée : Monsieur Bernard Pecqueur Président du CCSTI et du Fonds de dotation Casemate,

Nature :

- Le CCSTI a versé 60 000€ de dons au fonds de dotation Casemate
- Convention de mise à disposition de personnel du CCSTI pour 13 803.12€ HT soit 16 563.74€ TTC.

Fait à Grenoble, le 29 mars 2021

Pour la société LBO Experts SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO

Commissaire aux comptes